



## Ce module se base sur les fiches

### Contenu

- C3.4 Établir le système local de garantie.

### Exercice

- E3.B Système de garantie – Thème 1: Table ronde sur les objectifs et points-clés d'un système de garantie.
- E3.B Système de garantie – Thème 2: Développer un plan de contrôle (et si besoin, le cahier des charges de la fiche E6A).

## Objectifs d'apprentissage

- Intégrer les objectifs du contrôle et de la certification.
- Connaître les différents systèmes de garantie possibles, leurs avantages et inconvénients.
- Disposer des éléments d'appréciation du système de garantie adapté à un contexte spécifique donné.
- Comprendre que chaque règle doit être claire, applicable et définie de manière à pouvoir être contrôlable.
- Savoir élaborer les grandes lignes d'un plan de contrôle et des documents associés.

Temps minimum pour ce module

**3h00**

### Matériel nécessaire

- Marqueurs.
- Chevalet à papier (Paperboard), ou ordinateur et projecteur.

## Méthodologie

Les «raisons d'être» du système de garantie doivent être bien comprises, avant de pouvoir développer un plan de contrôle adapté aux réalités du terrain.

Nous proposons dès lors une approche formative en deux phases et deux exercices: un premier sur les objectifs des systèmes de garantie et un deuxième permettant d'exercer la démarche technique d'élaboration du plan de contrôle.

Toute personne travaillant sur les IG devrait comprendre les raisons d'un système de vérification. La mise en place effective de ce système demandera en revanche beaucoup plus de connaissances techniques, ce qui ne peut être l'objet de ce module.

### Approche

- Présenter les objectifs et points-clés de la fiche C3.4 (15 minutes) suivi du premier exercice de l'activité participative (fiche E3.B Système de garantie – Thème 1: Table ronde sur les objectifs et points-clés d'un système de garantie)
- Suite à ce premier exercice, faire une restitution et un débriefing pour s'assurer que les objectifs de la certification soient bien compris.
- Présenter ensuite la démarche de la fiche C3.4 (15 minutes), puis lancer le deuxième exercice, beaucoup plus technique (fiche E3.B Système de garantie – Thème 2: Développer un plan de contrôle).
- Un corrigé du deuxième exercice (voir exemple page suivante du plan de contrôle) peut être utilisé pour guider les groupes lors de l'exercice ou être présenté lors de la restitution du deuxième exercice.

### Activités participatives

#### Thème 1: Table ronde sur les points clés d'un système de garantie (45 minutes)

- Répartir les participants en groupe autour de plusieurs tables (cinq à sept participants par table).
- Distribuez la feuille de questions (E3.B – Thème 1).
- Chaque groupe nomme un modérateur et un rapporteur et discute les questions (30 minutes).
- Restitution en plénum (5 minutes par groupe), suivi du débriefing.

#### Thème 2: Développez un plan de contrôle (45 minutes + restitution et discussion)

- Répartir les participants en plus petits groupes (de trois à cinq participants). Chaque groupe nomme un modérateur et un rapporteur.
- Distribuer le cahier des charges fictif "Dranas" issu du jeu de rôle du module 6 (voir fiche E6.A Cahier des charges Dranas) ou un cahier des charges réel jugé plus approprié à votre public, ainsi que les questions de l'exercice 2 (fiche E3.B – Thème 2).
- Chaque groupe a 40 minutes pour définir les éléments du plan de contrôle pour au moins 3 critères suivant l'exemple indiqué.
- Restitution en plénum: chaque groupe a 10 minutes pour présenter sa proposition, suivi d'une discussion, qui pourra s'appuyer sur l'exemple du plan de contrôle fourni page suivante.

## Points essentiels à mettre en avant

- Un système de garantie est essentiel pour les produits IG dont la réputation, basée sur la qualité spécifique, est partagée par tous les utilisateurs de l'IG. Ceci pour assurer que tous les utilisateurs respectent les règles du cahiers des charges et pour assurer la traçabilité du produit, afin de tenir la promesse faite aux consommateurs et maintenir, voire renforcer, la réputation du produit.
- Cette assurance peut être obtenue en utilisant une combinaison de différents types de vérification (autocontrôle, contrôle interne, certification par une tierce partie).
- La combinaison appropriée pour l'IG en question dépendra de plusieurs facteurs, y compris des systèmes existants dans le pays, des coûts et du marché visé.
- Chaque point du cahier des charges doit être contrôlé, et la manière dont il doit l'être est définie dans le plan de contrôle.
- Un plan de contrôle représente une méthodologie pour assurer que les contrôles sont fiables et que le système de garantie est professionnel.

## Exemple d'un plan de contrôle (Corrigé fiche E3.B)

| 1- Critères                                                                                                                                       | 2- Eléments à contrôler                                      | 3- Qui effectue les contrôles ?                                      | 4- Quels documents              | 5- Moment du contrôle                                       | 6- Fréquence / portée                    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| Article 5<br>Les matières premières utilisées pour la production de Dranas sont des bananes rouges mûres de la variété Musa Acuminata Rutilus     | Variétés existantes dans la plantation                       | Expert des variétés de bananes                                       | Fiche d'inventaire officielle   | Avant la certification initiale d'un nouveau candidat       | Une fois<br>Tous producteurs             |
|                                                                                                                                                   | Nouveaux plants                                              | Expert des variétés de bananes                                       | Fiche d'inventaire officielle   | Après l'annonce de nouvelles plantations par un producteur  | Une fois<br>Tous producteurs             |
|                                                                                                                                                   | Contrôles sur site                                           | Inspection sur site noter tout changement dans la plantation         | Rapport de contrôle             | Entre 1 et 2 mois avant la période habituelle de cueillette | 1 fois/ 2 ans<br>Tous les producteurs    |
|                                                                                                                                                   | Typicité du produit final en fonction de la variété de fruit | Commission d'experts pour les tests organoleptiques du produit final | Rapport d'évaluation            | Lors de la dégustation                                      | 1 fois/an<br>Tous les producteurs        |
| Article 8<br>Les bananes sont pelées à la main                                                                                                    | Pelage à la main des bananes                                 | Autocontrôle                                                         | Documentation de l'autocontrôle | Pendant la préparation                                      | A chaque pelage<br>Tous les producteurs  |
|                                                                                                                                                   |                                                              | Inspection sur site par l'expert                                     | Rapport de contrôle             | Au moment du pelage juste après la récolte                  | 1 fois/ 2 ans<br>Tous les producteurs    |
| Article 9<br>Les bananes doivent commencer à être séchées au plus tard 48 heures après la récolte et 6 heures après avoir été pelées et préparées | Date de récolte date de pelage (avec heure)                  | Autocontrôle                                                         | Documentation de l'autocontrôle | Pendant la préparation                                      | A chaque récolte<br>Tous les producteurs |
|                                                                                                                                                   | Date du séchage                                              | Inspection sur site par l'expert                                     | Rapport de contrôle             | Au moment de la période de séchage                          | 1 fois/ 2 ans<br>Tous les producteurs    |